

Feuille de route pour l'emploi

Période 2021-2023

Coconstruire les conditions favorables d'une transition écologique créatrice d'emplois

↳ Edito

L'Etat a assigné une mission forte à l'Agence de la transition écologique : accélérer le passage vers une société plus sobre et solidaire, créatrice d'emplois et résiliente face aux crises. Alors que la transition est ici ou là pointée du doigt pour ses effets négatifs sur l'emploi dans certaines activités, nous démontrons au contraire son potentiel de création d'emplois. Selon les estimations réalisées, notamment par l'ADEME, la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Bas Carbone engendrerait la création de 300 000 à 500 000 emplois supplémentaires à l'horizon 2030 et de 700 000 à 800 000 emplois à l'horizon 2050.

Des études de l'ADEME, tant sur le territoire national qu'en région, montrent en outre que plusieurs secteurs d'activités profitent des dynamiques de la transition énergétique, avec un potentiel de création d'emplois souvent non délocalisables. Bien sûr, certains secteurs vont perdre des emplois, et d'autres verront leur production baisser et devront se transformer. Ces mutations auront aussi des impacts différenciés en fonction des contextes locaux puisque liées aux activités souvent historiquement présentes au sein d'un territoire.

Au-delà de la quantification et de l'analyse de ces mutations, l'ADEME souhaite aujourd'hui les accompagner activement. Avec cette feuille de route elle se donne les moyens d'intensifier le travail engagé avec d'autres pour faciliter le dialogue entre acteurs de l'emploi et acteurs de la transition écologique. L'enjeu est ni plus ni moins de prévenir les pénuries de compétences nécessaires pour l'atteinte de nos objectifs environnementaux dans les 30 années qui viennent.

Arnaud Leroy
Président de l'Ademe



Introduction

Transition écologique et emploi : un cercle vertueux sous condition

Publiée en avril 2020, la nouvelle version de la Stratégie Nationale Bas Carbone donne des orientations pour mettre en œuvre la transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable et ce, dans tous les secteurs d'activité. L'analyse des impacts macro-économiques de cette Stratégie montre que la transition énergétique associée engendrerait la création de 300 000 à 500 000 emplois (ETP) supplémentaires à l'horizon 2030 et de 700 000 à 800 000 emplois à l'horizon 2050 par rapport au scénario tendanciel, en comptant les emplois directement liés à la transition écologique (TE) et les emplois indirects et induits¹. Ces gains, même s'ils sont modestes à l'échelle de l'emploi national, ne sont pas négligeables. Mais les transformations dont ils résultent (croissance de filières vertes, décarbonation d'activités historiques, fermeture de sites polluants, ...) doivent être anticipées et préparées.

Des études nationales et régionales² menées par l'ADEME révèlent en effet que si plusieurs secteurs d'activités profitent des dynamiques de la transition énergétique avec un potentiel de création d'emplois non délocalisables non négligeable, certaines filières vont perdre inexorablement des emplois, tandis que d'autres en-

core verront leur production baisser et devront se transformer. En raison de l'implantation historique de certaines activités, ces mouvements auront en outre des impacts variables en fonction des territoires.

Ainsi, c'est l'ensemble de l'économie et des projets de développement économique qui sont concernés par les mesures prises en faveur de l'environnement tandis que les objectifs de la transition écologique ne pourront être atteints qu'à la condition qu'on se préoccupe de l'évolution des métiers et des compétences au sein des filières concernées et au plus près des dynamiques des territoires. C'est d'ailleurs l'un des objectifs du plan de relance de septembre 2020 qui entend conjuguer lutte contre le chômage de masse et développement des compétences.



Enjeux

Renforcer les collaborations entre acteurs pour une vision prospective partagée

En 2017 l'ADEME avait formulé [ses orientations stratégiques «pour l'emploi dans la transition écologique et énergétique»](#). Un bilan des actions mené en 2020 a permis d'identifier deux freins principaux à l'intégration des enjeux emploi et environnement :

- **La transition écologique est encore régulièrement accusée de détruire des emplois**, en dépit des résultats des travaux d'évaluation macroéconomique des conséquences des politiques énergétiques et environnementales menés depuis le Grenelle de l'environnement. Les scénarios prospectifs de neutralité carbone restent quant à eux peu appropriables par les acteurs de l'emploi-formation.
- **Les compétences ne sont pas toujours là pour atteindre les objectifs environnementaux**. De fait, la Programmation Pluriannuelle de l'Energie n'est toujours pas assortie du



plan de programmation des emplois et des compétences prévu par la loi de Transition énergétique de 2015. Ce manque de ressources humaines en quantité et en qualité suffisantes freine en tout premier lieu la massification de la rénovation énergétique des logements, alors que ce sujet est stratégique à la fois pour l'environnement et pour l'emploi.

Ces deux freins ont une origine commune : les acteurs de l'environnement et de l'emploi-formation sont encore insuffisamment coordonnés au niveau prospectif comme à celui de l'action.

Plusieurs facteurs contribuent à ce manque d'articulation :

- Le dialogue social demeure trop souvent circonscrit aux branches professionnelles alors que les problématiques environnementales sont résolument transbranches, traversant l'ensemble des activités économiques.
- Les acteurs de l'emploi et de l'insertion font face à une diversité d'acteurs engagés dans la transition écologique, et réciproquement les acteurs environnementaux font face à une diversité d'acteurs de l'emploi et de la formation, ce qui limite le dialogue prospectif et la structuration d'actions conjointes entre tous ces acteurs.
- Les travaux prospectifs sur l'emploi et le chômage intègrent rarement les enjeux de la transition écologique.

Quel rôle pour l'Ademe ?

Réaffirmée par le Contrat d'Objectifs et de Performance signé avec l'État en 2020, la mission prioritaire de l'ADEME est aujourd'hui « d'accélérer la transition vers une société plus sobre et solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et harmonieuse » à travers notamment une dynamique de coconstruction avec les territoires. Pour ce faire l'Agence dispose de plusieurs atouts : un statut d'expert et de prospectiviste à la neutralité reconnue, un positionnement institutionnel et des modalités d'actions variées.

- **Plus de 150 travaux relatifs à la thématique emploi** menés depuis 2007, dont

©Brizmaker - Shutterstock



50 depuis 2017, date de la première feuille de route emploi de l'ADEME.

- **Appui structurel aux actions engagées par le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD).** L'ADEME participe ainsi depuis sa création en 2010 à l'ONE-MEV (Observatoire National des Emplois et des Métiers de l'Economie Verte), une instance qui mobilise des acteurs de l'emploi et de la formation (DGEFP³, Pôle Emploi, AVE⁴, Cereq⁵, AFPA⁶, CNFPT⁷, réseau des CARIF-OREF⁸) France stratégie, désormais France Compétences, et également le RAC⁹.
- **Participation aux travaux du Réseau Emploi Compétences**, piloté par France Stratégie ; ce réseau d'observation et de prospective des emplois et des compétences réunit depuis 2015 des représentants de l'État, des partenaires sociaux, des régions, des observatoires de branches, des organismes producteurs de travaux d'observation et de prospective.
- **Gestion de plusieurs fonds** (Fonds Chaleur, Fonds Economie circulaire, Fonds décarbonation de l'industrie, Programme Investissements d'Avenir, ...), qui permettent à l'ADEME de rester en prise avec les marchés et les acteurs économiques de la transition.

Forte de ces atouts, l'ADEME veut aujourd'hui jouer pleinement son rôle de catalyseur des liens emploi-environnement. Dans cette optique elle se dote aujourd'hui d'une feuille de route qui s'articule autour de deux axes : éclairer les trajectoires en emplois de la transition écologique d'une part et prévenir les pénuries de compétences d'autre part.



Axe 1

Eclairer les trajectoires en emplois de la transition écologique

L'ambition : l'ADEME entend enrichir la compréhension et l'anticipation des impacts de la transition écologique en termes d'emploi. Pour ce faire, elle envisage trois volets d'action complémentaires.

Volet 1 : Lutter contre l'instrumentalisation de l'emploi

Avec ses partenaires, l'ADEME mènera une série d'initiatives pour contrecarrer l'instrumentalisation de l'emploi contre les politiques et mesures environnementales en évitant tout ce qui obscurcit la compréhension de la relation emploi environnement : ni « greenwashing » ni « jobwashing ».

Volet 2 : Affiner l'évaluation des impacts emplois de la TE

L'ADEME continuera de développer et de diffuser des outils et des méthodes permettant de distinguer les effets propres de la politique publique environnementale des tensions qui s'exercent sur le système productif national et l'emploi (pénuries de ressources, adaptation au changement climatique, pertes de biodiversité, mais aussi impact du numérique, effets de la mondialisation des chaînes de valeur, etc.). En effet, ces tensions étant essentiellement mondiales ou en dehors du champs d'intervention des acteurs environnementaux, elles ne dépendent qu'en partie de l'efficacité de la politique publique environnementale nationale. L'objectif recherché est double : faciliter la comparaison des politiques et mesures environnementales nationales d'une part et permettre aux acteurs de l'emploi de préciser un scénario de référence d'évolutions possibles des métiers et des compétences d'autre part.

Actions déjà engagées

- Evaluations macroéconomiques des mesures de politiques publiques et de leurs effets sectoriels sur l'emploi (développement de l'outil ThreeME).
- Partenariat avec le RAC (développement de l'outil TETE¹⁰) et utilisation de TETE pour des études d'impacts emploi de scénarios de transition écologique, au niveau régional ou infra-régional.
- Etudes « marchés et emplois » concourant à la transition énergétique (bâtiment résidentiel, transports terrestres, énergies renouvelables et de récupération). Cette étude met en perspective l'évolution des marchés étudiés avec les objectifs de la politique publique énergétique (PPE, SNBC).
- Etudes socio-économiques sur des filières EnR, la rénovation des bâtiments.
- Evaluation des impacts emploi des aides de l'ADEME.



©ADEME

Volet 3 : Coconstruire des trajectoires crédibles et souhaitables

L'ADEME s'attachera à coconstruire avec les acteurs de l'emploi des scénarios à plus long-terme et des trajectoires crédibles et souhaitables du point de vue de l'emploi, des métiers, des compétences et des marchés du travail.

Actions déjà engagées

- Recherche d'innovations favorables à l'environnement à co-bénéfice emploi, comme l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD).

AXE 1

Actions nouvelles

Lutter contre l'instrumentalisation de l'emploi

- Montage d'une plateforme interne avec des outils, éléments de langage sur emploi-compétences.
- Cibler, sensibiliser et mobiliser les acteurs de l'emploi et les partenaires sociaux pour éviter l'instrumentalisation de l'emploi par l'environnement et réciproquement, au travers de la diffusion d'argumentaires, d'outils, etc..

Affiner l'évaluation des impacts emplois de la transition écologique

- Partenariat ADEME / France Stratégie pour identifier les tensions s'exerçant sur le système productif national et l'emploi résultant ou non de la politique publique environnementale.

Coconstruire des trajectoires crédibles et souhaitables

- Utilisation de TETE pour dialoguer avec les acteurs emploi-compétences au niveau territorial.
- Coconstruire avec les acteurs de l'emploi et de l'environnement des scénarios prospectifs crédibles et souhaitables à la fois pour l'emploi et l'environnement.



Axe 2 Prévenir les pénuries de compétences de la transition écologique

L'ambition : l'enjeu ici est de se coordonner avec les acteurs de l'emploi, de l'économie et des territoires afin de trouver des relais et mieux prévenir les pénuries de compétences qui pourraient menacer la mise en œuvre des objectifs de la politique publique environnementale.

Volet 1 : Anticiper les besoins pour la rénovation énergétique des bâtiments

En coopération avec les entreprises, les représentants du monde de l'emploi et les acteurs territoriaux, l'ADEME contribuera à l'élaboration de scénarii partagés pour pallier le manque de main d'œuvre formée aux métiers de la rénovation thermique des bâtiments. Cela passera notamment par un recours accru aux outils supports de dialogue existant, tels que le SDP (Support aux Dialogues Prospectifs marchés-emplois). Déployé à Cambrai dans le cadre d'un [projet pilote](#), ce dispositif vise à réaliser un diagnostic partagé - croisant les perspectives du marché de la rénovation énergétique des bâtiments et les perspectives d'évolution de la main d'œuvre concernée - en vue de l'élaboration d'un plan d'action mis en commun.

Actions déjà engagées

- Préparation de l'opération nationale de communication pour renforcer l'attractivité des métiers du bâtiment (crédits France Relance).
- Développement du SDP (Support aux Dialogues Prospectifs marchés-emplois).



© Monkey Business Images - Shutterstock

Volet 2 : Déployer une ingénierie pour prévenir les pénuries de compétences

En dehors du cas spécifique de la rénovation énergétique des bâtiments, la prévention des pénuries de compétences nécessaire pour l'atteinte des objectifs environnementaux suppose d'organiser des coopérations interprofessionnelles et transbranchées en amont du traitement de sujets sectoriels spécifiques. Pour ce faire, un effort d'ingénierie sera engagé pour structurer et organiser les dialogues emploi-environnement. Il s'agira notamment d'être en mesure d'indiquer, pour chaque secteur économique concerné par les objectifs de la politique publique énergétique et environnementale, quelles échelles géographiques doivent se mobiliser en premier, comment et avec quels acteurs et relais.

Actions déjà engagées

- Participation à la task force ONEMEV¹¹-REC-CEREQ-DGEFP pour définir les conditions d'un accompagnement généralisé des compétences de la Transition écologique.

1. Voir le [rapport d'accompagnement](#) de la SNBC
 2. ADEME (2018) « [Enjeux énergétiques et emplois dans les Hauts de France - Scénarios pour la Troisième Révolution industrielle](#) » – ADEME (2020) « [Impact sur l'emploi et l'économie de la transition énergétique en Grand Est](#) » – ADEME (2021) « [Etude de quantification des conséquences sur l'emploi de la transition énergétique dans la cadre du pacte de Cordemais](#) »
 3. La délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle (DGEFP) est l'administration centrale du ministère du Travail chargée de la mise en œuvre des politiques d'emploi et de formation professionnelle
 4. Alliance Villes Emploi

AXE 2

Actions nouvelles

Anticiper les besoins pour la rénovation énergétique des bâtiments

- Essaimage du SDP (Support aux Dialogues Prospectifs marchés-emplois).

Déployer une ingénierie pour prévenir les pénuries de compétences

- Identification générale des risques de pénurie de compétences dans les secteurs de la TE au niveau des bassins d'emploi (partenariat avec Alliance Villes Emploi).
- Intégration de la dimension emploi dans les référentiels et outils de l'ADEME (ex : labels du programme Territoire Engagé Transition Ecologique).
- Elaboration d'un volet emploi-compétences dans les plans de transition sectoriels de l'industrie.

5. Centre d'études et de recherches sur les qualifications
 6. Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
 7. Centre national de la fonction publique territoriale
 8. Centre animation ressources d'information sur la formation / Observatoire régional emploi formation
 9. Réseau Action Climat
 10. Transition Écologique – Territoires – Emplois – www.territoires-emplois.org
 11. Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte